Le 14 décembre 2015.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 décembre 2015, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Monsieur Guy Hudon, conseiller
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Messieurs Pascal Paquette et Jean-Luc Lavigne sont absents.

Madame Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus présents confirment l'envoi de l'avis spécial de l'assemblée du budget.

25-12-15 ADOPTION DU BUDGET 2016

Suite à la préparation du budget et des diverses discussions sur le sujet, et après vérification avec le comptable, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget municipal 2016, au coût de 605 591 $, soit une augmentation de 4.8% par rapport à celui de 2015.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h06).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Nancy Delisle

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.